



# PROFESSEURS CONTRACTUELS



## LIVRET DISCIPLINE ECONOMIE GESTION

# Table des matières

<b><u>QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LA DISCIPLINE ?</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>QUEL CADRE DIDACTIQUE ?</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b><u>QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?</u></b>	<b><u>10</u></b>
<u>Session baccalauréat juin 2020</u>	<u>11</u>
<u>Objectif baccalauréat 2021</u>	<u>11</u>
<b><u>QUELLES RESSOURCES ?</u></b>	<b><u>13</u></b>

**QUELS ENSEIGNEMENTS  
POUR UN PROFESSEUR  
DE LA DISCIPLINE ?**

Les enseignements confiés aux professeurs contractuels d'Economie et Gestion sont très variés et peuvent concerner la seconde, le cycle terminal du lycée technologique ou les différentes spécialités de Sections de Techniciens Supérieurs.

On trouve notamment les enseignements suivants :

\* En seconde : **Management et Gestion** (option technologique)

\*En première : trois enseignements de spécialité

o **Droit et Economie** (4 h)

o **Management** (4 h dont 1 h d'ETLV\*)

o **Sciences de gestion et numérique** (7 h)

\***ETLV** : Enseignement technologique en langue vivante (anglais/1 h/co-animation) en 1ère STMG

\* En terminale : deux enseignements de spécialité

o **Droit et Economie** (6 h)

o **Management, sciences de gestion et numérique** (10 h). Dans cet enseignement de spécialité, l'élève doit choisir un des enseignements spécifiques suivants :

- Gestion et finance ;
- Mercatique ;
- Ressources humaines et communication ;
- Systèmes d'information et de gestion

\* En BTS :

o **Culture Économique, juridique et managériale** en classes de BTS

o **Divers enseignements spécialisés** destinés à acquérir les compétences spécifiques à chaque BTS (y compris des BTS Management Hôtellerie Restauration et BTS Gestion des Transports et Logistique associée).

**QUEL CADRE  
DIDACTIQUE ?**

L'expérience acquise permet de dégager un certain nombre d'invariants didactiques dans le cadre de l'enseignement des disciplines de l'Economie et Gestion.

1- **Des objectifs explicites à chaque séance** : ils peuvent être notionnels ou méthodologiques et doivent être annoncés, situés, explicités à l'élève . L'explicitation est reconnue comme essentielle dans les travaux les plus récents de la recherche . Les objectifs sont à définir à partir du programme concerné.

2- **La prise en compte ou la création de représentations mentales chez l'élève ancrées dans le réel.** Le réel constitue le matériau de base de nos enseignements. Les contextes proposés aux élèves doivent se rapprocher du réel tant dans l'objet étudié que dans la problématique soulevée par l'étude de ce réel.

Dans certains cas, il faut déconstruire ces représentations pour les remplacer par des connaissances savantes. On peut placer l'élève devant un « conflit cognitif », c'est-à-dire une contradiction entre ce qu'il pense « naturellement » et la réalité des choses. On peut aussi lui proposer une problématisation à laquelle les activités permettront de répondre par une maîtrise des concepts. Dans d'autres cas, il faut créer ces représentations (visite d'entreprise, vidéos, dialogue pédagogique, textes, iconographie...).

3- **Des scénarios d'apprentissage motivants** qui visent et permettent l'atteinte de ces objectifs : chaque activité doit explicitement viser un ou plusieurs objectifs. La mobilisation des élèves est une condition nécessaire aux apprentissages ; ce n'est pas une condition suffisante, voir infra.

4- **La mise en activité intellectuelle des élèves** autour de tâches plus ou moins complexes (notamment l'argumentation, l'analyse de contexte et la résolution de problèmes ou de cas pratique). Elle vise le plus souvent l'acquisition, la construction ou la mémorisation de concepts. Elle doit être diversifiée dans les moyens mis en œuvre.

Les élèves n'ont pas forcément conscience du travail réel que demande l'accomplissement d'une tâche. Ils peuvent lire un texte (oraliser) sans comprendre une partie du vocabulaire ou percevoir les nuances ou les contradictions. Certains élèves réduisent la lecture à l'identification successive des mots, [...]. De même, ils peuvent visionner une vidéo en se laissant guider par les images sans que celles-ci ne fassent sens.

---

<sup>1</sup> L'enseignant peut considérablement faciliter l'engagement dans un apprentissage par la manière dont il construit les activités ; une tâche mal planifiée, trop complexe ou trop difficile, risque de produire des sentiments métacognitifs défavorables à l'effort des élèves. La familiarité avec une activité, la ritualisation des tâches, la bonne structuration des activités, ou encore un niveau de difficulté adapté contribuent à former des attentes positives chez les élèves, et les aident à utiliser leur métacognition de manière plus fine et plus efficace.

Les enjeux pédagogiques de la recherche 2019 par Joëlle Proust, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale.

<sup>2</sup> [https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/fileadmin/user\\_upload/user\\_upload/actualites/enseigner\\_plus\\_explicitement\\_cr.pdf](https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/fileadmin/user_upload/user_upload/actualites/enseigner_plus_explicitement_cr.pdf)

Élaborer une pensée suppose une prise de position (ils n'aiment pas cela) fondée sur des arguments. Il faut nécessairement un engagement cognitif de l'élève dans cette tâche.

Le mécanisme de réflexion est rarement montré à l'élève. Il est d'ailleurs souvent implicite chez l'adulte. Nous avons tout intérêt à le rendre visible, perceptible par l'élève, de la même façon que le tutoriel Youtube montre, à partir des ingrédients et de la recette (la méthodologie) la réalisation d'une recette de cuisine jusqu'au résultat final (le corrigé).

### **5 - La compréhension du mécanisme de conceptualisation**

On doit d'abord distinguer l'utilisation pertinente d'un concept de la capacité à définir un concept. Il faut ensuite considérer que la fixation du concept (de la connaissance) dans la mémoire longue ne s'opère le plus souvent que par la répétition et la multiplication de ses occurrences et illustrations. La conceptualisation est donc un processus permanent (ce processus est d'ailleurs constitutif des représentations mentales).

**6- Le développement de l'autonomie** est l'une des premières conditions de la réussite dans l'enseignement supérieur. Cette autonomie se construit sur les deux années du cycle terminal. Les activités des élèves, seuls ou en groupe doivent être guidées (méthodologie, ressources, exemples) mais progressivement, à mesure que les tâches demandées sont plus complexes, l'élève doit disposer d'un temps personnel ou en interaction avec ses pairs pour la réflexion, la recherche, l'hésitation...

### **7 - La valorisation de l'élève**

L'estime de soi est l'une des conditions de la réussite individuelle des élèves. Cette valorisation passe aussi par le sentiment de fierté (appartenance à un groupe, voie de réussite, apprentissages complexes, objet d'études spécifiques...). Le rôle de l'enseignant est déterminant dans la construction ou la reconstruction de l'estime de soi de l'élève, en instaurant un climat de classe propice à la confiance, en proposant des tâches et des étayages adaptés aux capacités de l'élève, en apportant régulièrement des rétroactions personnalisées et élaborées, portant sur l'atteinte des objectifs et soulignant les progrès.

**8- Le dialogue pédagogique** favorise l'interaction entre les élèves et entre les élèves et le professeur. Le professeur ne doit pas être le seul à détenir « la bonne réponse » même si, in fine, il est le maître, détenteur du savoir. On peut, dans la mesure du temps disponible, faire interagir les élèves pour obtenir une production collective de cette « bonne réponse ».

**9- Des évaluations progressives** qui permettent l'analyse réflexive de son travail par l'élève. Il faut développer la capacité de l'élève à évaluer son travail ou son activité en lui explicitant les descripteurs de réussite de la tâche. Les tâches demandées doivent être d'une difficulté progressive au cours des deux ans. On ne peut évaluer des élèves au premier trimestre de première avec les exigences de la certification en fin de terminale. A minima, la connaissance de la taxonomie de Bloom par les enseignants est nécessaire pour leur permettre de former leurs élèves à l'analyse des tâches demandées.

### **10 - Améliorer la maîtrise de l'oral**

Un travail spécifique sur la communication orale doit être mené. Une attention particulière doit être donnée à la prise de parole (communication interpersonnelle, communication de groupe). Des exercices progressifs doivent permettre à l'élève d'acquérir les compétences orales nécessaires à la réussite l'étude de gestion en fin de première et du Grand Oral.

### **11 - L'usage pertinente du numérique**

Dans le cadre des enseignements d'Économie et Gestion, le recours au numérique est une évidence, tant dans les outils de gestion que dans les outils de communication. Une réflexion sur la pertinence de cette utilisation est nécessaire afin que les élèves puissent en comprendre l'intérêt dans l'apprentissage mais également afin qu'ils acquièrent un regard critique sur les biais qu'ils présentent.



**QUELS REPÈRES  
D'ÉVALUATION ?**

# Objectif baccalauréat

## → Les modalités de l'évaluation

Le diplôme du baccalauréat est délivré au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de sa note globale.

- Le guide de l'évaluation : [download \(education.fr\)](https://www.education.fr)
- Les modalités d'évaluation : [Baccalauréats général et technologique | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#)

Le tableau ci-dessous vous fournit les coefficients par matière et les modalités d'évaluation (CCF ou épreuves ponctuelles)

	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales (épreuves ponctuelles)			
Français	10		10
Philosophie		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16
Enseignement spécialité 2	16		16
Grand oral	14		14
			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales (contrôle en cours de formation)			
Enseignement de spécialité de 1 <sup>ère</sup> (*)	8		8
Histoire-géographie	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6
Mathématiques	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2
			40
Tous enseignements obligatoires			100

(\*) En série STMG, le seul enseignement de spécialité concerné est Sciences de gestion et numérique en première, enseignement incluant l'étude de gestion.

## Le projet d'évaluation : une réflexion collective

Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale (donc évalués en CCF) sont les moyennes annuelles du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés. La valeur certificative ainsi conférée à ces moyennes implique que l'équipe pédagogique conduise au préalable une réflexion au sein de chaque établissement, avec l'appui des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux référents, afin de définir un projet d'évaluation.

**Cette réflexion permet d'élaborer au sein de chaque établissement un cadre réfléchi et organisé au sein de l'équipe pour l'évaluation des élèves, formalisé par un projet d'évaluation pour l'établissement** partagé à l'échelle de la communauté éducative. **Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats**, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.

Cette définition peut formaliser les différents types d'évaluation mis en place dans le lycée, rappeler les objectifs propres à chacun de ces types d'évaluation, distinguer et définir leurs modalités, leurs critères et les compétences dont ces évaluations visent à vérifier l'acquisition chez les élèves. Elle peut décrire les temps d'**évaluation diagnostique** mis en place en début de processus (début d'année scolaire, début de séquence) pour connaître le niveau de début des élèves, afin de différencier les parcours d'apprentissage. Elle précise les principes qui prévalent à l'**évaluation formative**, laquelle permet à l'élève de voir où se situent ses acquis par rapport aux exigences de réussite de la formation. Elle pose le cadre de l'**évaluation sommative**, mise en place en fin de processus (fin de séquence, fin d'année scolaire) pour attester des acquis de l'élève. Elle peut prévoir des temps d'évaluation organisés à l'échelle de l'établissement, portant sur des portions importantes des programmes du cycle terminal.

Cette élaboration collective permet à chaque professeur de construire avec ses pairs une **démarche concertée**, de partager l'expertise issue de sa pratique professionnelle et ainsi d'apporter sa contribution à la définition commune du cadre dans lequel il inscrira ensuite sa pratique d'évaluation.

**QUELLES  
RESSOURCES ?**

Les programmes ainsi que de nombreuses ressources d'accompagnement sont mises en ligne sur les sites en lien avec l'Économie et Gestion en particulier sur les sites des centres de ressources.

→ **Lien vers les programmes de la série STMG :**



[Programmes et ressources en série STMG | éduscol | Ministère de](#)

#### o Enseignement d'économie et gestion

Les programmes de l'enseignement optionnel management et gestion en classe de seconde générale et technologique et des enseignements de spécialité de la série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) sont présentés en lien avec des ressources pour accompagner leur mise en œuvre.



<https://eduscol.education.fr/1742/programmes-et-ressources-en-serie-stmg#summary-item-6>  
<https://eduscol.education.fr/1742/programmes-et-ressources-en-serie-stmg#summary-item-7>

#### o Enseignement technologique en langue vivante

Des ressources d'accompagnement sont à la disposition des professeurs pour la mise en œuvre de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) au cycle terminal de la voie technologique.



<https://eduscol.education.fr/2069/ressources-en-enseignement-technologique-en-langue-vivante-etlv-au-cycle-terminal-de-la-voie-technologique#summary-item-6>

#### o Le Grand Oral

Cette nouvelle épreuve permet d'évaluer les compétences orales et argumentatives de l'élève. Dans ce cadre, l'élève doit présenter deux questions de gestion au jury, qui en choisit une. L'élève dispose de 20 minutes de préparation afin d'organiser ses idées et de créer, s'il le souhaite, un support (non évalué). L'épreuve comprend trois étapes :

- Présentation par l'élève de la question et de son traitement : 5 minutes
- Echanges avec le jury : 10 minutes
- Explicitation du projet d'orientation : 5 minutes

Deux documents ressource réalisés par l'inspection générale définissent le cadre de l'épreuve et la spécificité de cette épreuve de spécialité.



<https://eduscol.education.fr/1742/programmes-et-ressources-en-serie-stmg#summary-item-13>

\***Lien vers le site Economie et gestion de l'académie de Grenoble** (identifiant et mot de passe identiques à ceux de la boîte mail académique). Le site offre de nombreuses ressources : informations générales sur la voie technologique, sur les différentes spécialités de BTS, des propositions pédagogiques mutualisées, des comptes rendus des formations disciplinaires...



<http://ecogest.ac-grenoble.fr/>

\***Lien vers les sites dédiés aux différentes spécialités de BTS.** Les différents centres de ressources pour les enseignements technologiques font partie du réseau national de ressources, piloté par l'Inspection Générale. Ces centres ont pour mission d'assurer un soutien pédagogique auprès des professeurs dans un domaine de compétences défini.

- o Le centre de ressources comptabilité Finance (CRCF),



<http://crcf.ac-grenoble.fr/>

- o Le Réseau de Ressources pour l'informatique de gestion (CERTA),



<https://www.reseaucerta.org/>

- o Le Centre national de ressources en Communication, Mercatique, Transport et logistique,



<http://www.crcm-tl.fr/>

- o Le Centre de ressources Communication-Organisation-Management (CRCOM),



<https://cocom.ac-versailles.fr/>

- o Le Centre de ressources nationales Hôtellerie Restauration (CRNHR),



<http://www.metiers-alimentation.ac-versailles.fr/>



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

7 place Bir-Hakeim 38000 Grenoble

Économie et Gestion // Fiche  
d'accompagnement des contractuels

<https://www1.ac-grenoble.fr/>

